

ADDITIF N° 2 AU REGLEMENT DU DARK DOG TOUR 2007
Le 19 septembre 2007

Article 32 : ASSURANCES – VISA FFM

Compagnie : « AXA France IARD SA »

N° de police : RCE 777 198

Validité : du 7/10 au 14/10/2007

VISA FFM

Etabli le 19/09/2007 sous le n° 07/1199

Article 33 : Sécurité médicale

Responsable du plan de sécurité médical : Docteur Richard LENEUF - N° 78 1 14592 5 – Attaché au SAMU 28 - 2 Grand'rue - 78550 BAZAINVILLE

Article 36 OFFICIELS FFM

OFFICIEL F.I.M.

FONCTION	PRENOM	NOM	LICENCE	
Directeur de Course	Alain	JOUVE	ODC	013 669
Directeur de Course Adjoint	Guy	TOURNIER	ODC	023 207
Président du Jury	Bruno	APPOLLONI	FIM	
Commissaire Sportif	Philippe	THIRIET	FIM	
Commissaire Sportif	Christian	MERCIER	FIM	
Commissaire Sportif	Raymond	LALA	ODC FIM	014 241
Directeur Technique FIM	Pedro	RIBEIRO	FIM	
Commissaire Technique n°1 FIM	Alain	TOURNYAIRE	OTC	023 204
Commissaire Technique n°2 FIM	Joel	FIQUET	OTC	
Commissaire Technique n°3	Pierre	VOUILLON	OTC	024 196
Commissaire Technique n°4	Philippe	CLEMENT	OTC	154 968
Commissaire Technique n°5	Franck	QUILLOU	OTC	111 081

Délégué Environ FIM	Thierry	BEC	FIM	
---------------------	---------	-----	-----	--

OFFICIEL F.F.M.

FONCTION	PRENOM	NOM	LICENCE	
Directeur de Course	Alain	JOUVE	ODC	013 669
Directeur de Course Adjoint	Guy	TOURNIER	ODC	023 207
Président du Jury	Pierre	DERRIEN	OCS	047 058
Commissaire Sportif	andre	COURBON	ODC	042 516
Commissaire Sportif	Jean Michel	BIEULAC	ODC	121 788
Commissaire Technique n°1	Alain	TOURNYAIRE	OTC	023 204
Commissaire Technique n°2	Joel	FIQUET	OTC	
Commissaire Technique n°3	Pierre	VOUILLON	OTC	024 196
Commissaire Technique n°4	Philippe	CLEMENT	OTC	154 968
Commissaire Technique n°5	Franck	QUILLOU	OTC	111 081
Directeur de course Circuit	Jean Luc	MARTIN	ODC	016 655
Directeur de course Spéciale n°1	Didier	DEFEZ	ODC	031 687
Premier Adjoint au DC Speciale n°1	Jean Francois	BOSCUS	ODC	121 789
Directeur de course Spéciale n°2	Jean Jacques	GUILLEMOZ	ODC	012 409
Premier Adjoint au DC Speciale n°2	Jean Claude	FAIVRE	ODC	037 117
Deuxième Adjoint au DC Speciale n°2	Jocelyne	GUILLEMOZ	ODC	139 824

Article 11.3. Les motos engagées en **catégorie Classique** seront équipées exclusivement en « **Sport Demon** » de **PIRELLI**.

Toutefois, lorsque la dimension n'est pas disponible en "Sport Démon" (90/90-18 et 90/90-21 notamment) un autre modèle de pneumatique sera proposé au concurrent par Pirelli.

Primes Pilotes :

CLASSEMENT QUOTIDIEN	PRIMES
Pilote Championnat IRC	200
Trophée Mono	200
Trophée Multi	200
Trophée Scooter	200
Trophée Side	200
Trophée Classique	200
1ère Féminine	200

Attention, les pilotes du Championnat IRC ne participent pas au trophée multicylindre mais participent aux trophées monocylindre, scooter et classique.

CLASSEMENT GENERAL	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème} au 20 ^{ème}
Pilotes							
Championnat IRC	2500	2000	1500				
Général hors FIM	1000	600	400	300	200	150	100
Trophée Mono	1 000	500	300				
Trophée Multi	1 000	500	300				
Trophée Scooter	1 000	500	300				
Trophée Side	1 000	500	300				
Trophée Classique	1 000	500	300				
1ère Féminine	400	200	100				
Spéciales sur route	400	200	100				
Spéciales sur circuit	400	200	100				
Base Chrono	400	200	100				

Attention, les pilotes du Championnat IRC ne participent pas au trophée multicylindre mais participent aux trophées monocylindre, scooter et classique.

VAINQUEURS PILOTES CHAMPIONNAT IRC (Cumul Belgique et France)

1er	1500
2ème	1000
3ème	500

Vainqueur Toulon - Toulon

1er	300
2ème	200
3ème	100